

**ÉCOLE DES DEUX-RUISSEaux**

**RAPPORT ANNUEL 2022-2023**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**



**Adopté par le Conseil d'établissement**

**Résolution CÉ-23-24-A-6**

## Table des matières

1. Mot de la présidence du Conseil d'établissement .....	3
2. Composition du Conseil d'établissement.....	4
3. Compte rendu : Conseil d'établissement durant l'année scolaire 2022-2023 .....	5
4. Compte-rendu : Organisme participatif des parents durant l'année scolaire 2022-2023.....	6
5. Compte-rendu : du Comité de parents pour l'année scolaire 2022-2023.....	7
6. Recommandations du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024.....	8
Annexe A – Informations générales sur l'école .....	10
Annexe B – Composition de l'équipe-école .....	10
Annexe C – Plan de l'emplacement des structures de jeux (phase 1).....	11
Annexe D – Fiches techniques des structures de jeux (phase 1).....	12-13

## **1. Mot de la présidence du Conseil d'établissement**

Au nom des membres du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école des Deux-Ruisseaux, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel des activités réalisées par le CÉ pour l'année scolaire 2022-2023.

L'année scolaire 2022-2023 a débuté avec beaucoup d'optimisme étant donné la forte diminution des cas de COVID19 ainsi que l'abandon de plusieurs mesures sanitaires. Beaucoup d'activités ont pu reprendre cette année après une longue pause incluant des activités parascolaires, des sorties en plein-air, les activités des finissants ainsi que le traditionnel BBQ de fin d'année. Seule ombre au tableau, la grève des transporteurs aura tout de même forcé l'annulation ou la modification de certaines activités en fin d'année scolaire.

Les travaux du CÉ se sont tenus en présentiel à l'école cette année. Ce retour à la formule en présentiel a permis le bon déroulement de discussions sur des sujets parfois délicats comme le développement du nouveau projet éducatif et le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Le travail réalisé n'aurait pas été possible sans l'apport de plusieurs personnes. C'est pourquoi j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les personnes suivantes :

- Au personnel enseignant pour leur disponibilité, leur ouverture et leur passion ;
- Au personnel de soutien, professionnel et service de garde pour leur inébranlable support ;
- Aux parents pour leur engagement soutenu ;
- Aux membres du conseil d'établissement et à l'OPP, pour votre temps et vos idées ;
- À la direction, Mesdames Lise et Vicky, pour votre soutien et aide précieuse tout au long de l'année.

Sur ce, je vous souhaite à tous une année scolaire 2023-2024 des plus enrichissantes.

Jonathan Boisvert  
Président 2022-2023  
Conseil d'établissement de l'École des Deux-Ruisseaux

## 2. Composition du Conseil d'établissement

Le CÉ de l'école des Deux-Ruisseaux est composé de 12 membres votants :

Membres Parents (6)	Membres Équipe-école (6)
Mme Julie L'Allier (2 <sup>re</sup> année d'un mandat de 2 ans)	M. Bruno Cyr, enseignant
M. Jonathan Boisvert (2 <sup>re</sup> année d'un mandat de 2 ans)	Mme Julie Leblanc, enseignante
M. Titus Cristea (2 <sup>re</sup> année d'un mandat de 2 ans)	Mme Sophie Lefebvre, enseignante
Mme Annie Bourdon (1 <sup>er</sup> année d'un mandat de 2 ans)	Mme Annie Pilote, enseignante
M. Jonathan Brulotte (1 <sup>er</sup> année d'un mandat de 2 ans)	M. Jérémie Gauthier, représentant du personnel de soutien
Mme Geneviève Ouellet (1 <sup>er</sup> année d'un mandat de 2 ans)	Mme Josée Bolduc, responsable du service de garde

Il y a également cinq membres non-votants qui participent aux rencontres du CÉ. Ces membres sont les suivants :

Poste	Nom
Représentant.e.s de la communauté	Pas de représentant cette année
Représentant au comité de parents du Centre de service scolaire	M. Jonathan Brulotte
Représentant de l'OPP	Mme Judith Santerre
Direction de l'école	Mme Lise Cyr, directrice Mme Vicky Gravelle, directrice-adjointe
Secrétaire de réunion du CÉ	Nathalie Lamoureux

L'Assemblée générale annuelle des parents a eu lieu le 6 septembre 2022 à l'École des Deux-Ruisseaux. De plus, sept séances régulières du CÉ ont été tenues entre le 22 septembre 2021 et le 15 juin 2023. L'Assemblée générale annuelle et les séances régulières du CÉ sont publiques et ouvertes aux parents de l'école des Deux Ruisseaux.

Assemblée générale annuelle :	
6 septembre 2022 (AGA)	
Date des séances du Conseil d'établissement :	
22 septembre 2022	13 avril 2023
27 octobre 2022	11 mai 2023
15 décembre 2022	15 juin 2023
16 février 2023	

### **3. Compte rendu : Conseil d'établissement durant l'année scolaire 2022-2023**

#### **Objectif du CÉ pour l'année scolaire 2022-2023**

Cette année, deux sujets récurrents ont une importance particulière pour le CÉ et pour lesquelles de nombreuses actions concrètes ont été prises en cours d'année:

- Aménagement de la cour d'école
  - Approbation par le ministère du financement demandé l'an dernier
  - Appels d'offre et installation d'un grimpeur et d'une balançoire dans la cour (voir Annexe pour détails)
  - Création d'un comité cour d'école ayant pour but d'améliorer l'aménagement de la cour, qui inclut parents et membres du personnel et qui a fait rapport au CÉ.
  - Nouvelle demande de financement pour divers ajouts, incluant un terrain de volley-ball, une maisonnette, un gros grimpeur, une buvette extérieure et une zone verte de jardinage (ou plantation d'arbres).
- Élaboration du prochain projet éducatif :
  - Effectuer des suivis réguliers lors des rencontres de CÉ sur l'avancement de l'élaboration du projet éducatif, de sa mise en œuvre ainsi que sur les mesures de rendement du projet éducatif.
  - Création d'un comité pour le projet éducatif (résolution CE-22-23-A-10)
  - Discussions au CÉ sur les travaux de ce comité
  - Consultation auprès de tous les parents de l'école au sujet du développement du sentiment d'appartenance à l'école ainsi que le développement de la collaboration école-famille-communauté

#### **Sommaire des décisions, adoptions et approbations du CÉ en 2022-2023**

- Mise à jour des règles de régie interne du CÉ
- Budget du CÉ
- Budget provisoire de l'école et du service de garde pour 2023-2024
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- Choix du fournisseur pour les photos scolaires
- Choix d'activités pour les journées pédagogiques
- Campagne de financement (pizza, Bô-Sapin, Recettes en pot)
- Contenu de l'agenda, code de vie et guide des parents du service de garde pour 2023-2024
- Frais exigés aux parents pour 2023-2024
- Listes de fournitures scolaires, cahiers d'activités et des frais scolaires pour 2023-2024
- Achat d'une flotte de vélos de montagne
- Entrée progressive au préscolaire pour l'année 2023-2024
- Grille matières 2023-2024

M. Jonathan Boisvert

Président du CÉ de l'École des Deux-Ruisseaux pour l'année 2022-2023

#### 4. Compte-rendu : Organisme participatif des parents durant l'année scolaire 2022-2023

L'Organisme participatif des parents (OPP) regroupe tous les parents des élèves de l'école des Deux-Ruisseaux et permet de favoriser le rapprochement entre l'école et son milieu pour le bien des élèves. Afin d'organiser les différentes activités, les membres se sont rencontrés en virtuel sous la présidence de Judith Santerre-Blanchard.

Cinq comités ont maintenu leurs activités, soit :

- le comité de transport actif-Trottibus (Tanya Guitard),
- le comité environnement (Alexandre Richard),
- le comité bibliothèque (Olivier Caron),
- le comité décoration de la bibliothèque (Janie Lalonde), et
- le comité sécurité (sans responsable).

#### **Communications**

La page Facebook OPP est gérée par Tanya Guitard. <https://www.facebook.com/opp.deux.ruisseaux>  
Un onglet OPP est aussi présent sur le site Web de l'école, lequel est géré par un membre du personnel <http://deuxruisseaux.cspo.qc.ca/organisme-de-participation-des-parents-opp/>.

#### **Réalisations**

Au cours de l'année 2022-2023, l'OPP a pu compter sur la participation active de plusieurs parents pour supporter l'école. Nous remercions tous les bénévoles ayant contribué au bon déroulement des diverses activités :

- Sécurité lors des **photos scolaires**
- Sécurité et surprises pour le rallye de l'**Halloween**
- Décorations, remerciements et remise de prix pour la **Semaine de reconnaissance des enseignants** et pour la **Semaine de reconnaissance du personnel de soutien/service de garde**
- Préparation de paniers de Noël pour des familles dans le besoin
- Déjeuner pour souligner la semaine de reconnaissance des enseignants et du personnel de soutien / service de garde
- Entretien de la cour et des **plates-bandes**, rajeunissement de la **classe extérieure**
- Sécurité lors de la **kermesse** et du **carnaval**.

Cette année a également vu renaître le fameux BBQ. Cette levée de fond pour embellir la cour d'école fut un beau moment de rencontre, malgré les aléas de la météo.

Nous souhaitons souligner la générosité de la communauté qui a offert de nombreux prix pour reconnaître le travail exceptionnel de nos enseignants et du personnel de soutien/service de garde et la participation de nos commanditaires qui ont contribué au BBQ.

Évidemment, l'OPP aura besoin de se renouveler au cours des prochaines années pour en assurer la pérennité. Un effort de recrutement se poursuivra afin de maintenir des activités de qualité et les initiatives de l'école.

Judith Santerre-Blanchard,  
Présidente de l'OPP de l'École des Deux-Ruisseaux pour l'année 2022-2023

## **5. Compte-rendu : du Comité de parents pour l'année scolaire 2022-2023**

Le Comité de parents (CP) est composé d'une personne représentant chaque école, élue par l'assemblée des parents.

Le Comité de parents a pour fonction :

1. De promouvoir la participation des parents aux activités du Centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le Centre de services scolaire ;
2. De donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du Centre de services scolaire ;
3. De transmettre au Centre de services scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par la représentante ou le représentant du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
4. De donner son avis au Centre de services scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre.

Le Comité de parents doit être consulté sur les sujets suivants :

- La division, l'annexion ou la réunion du territoire du Centre de services scolaire ;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement ;
- La politique de maintien ou de fermeture d'une école ;
- La répartition des services éducatifs entre les écoles ;
- Les critères d'inscription des élèves dans les écoles visées à l'article 239 de la L.I.P. ;
- L'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier, en application de l'article 240, et les critères d'inscription des élèves dans cette école ;
- Le calendrier scolaire ;
- Les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire ;
- Les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre les établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant que le Centre de services scolaire retient pour ses besoins et ceux de ses comités ;
- Les activités de formation destinées aux parents par le Centre de services scolaire.

Les principaux éléments abordés durant l'année 2022-2023 ont été :

- Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire ;
- Politique d'utilisation des cours d'école ;
- Désignations pour le comité consultatif des services aux élèves HDAA ;
- Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire ;
- Politique d'utilisation des cours d'école ;
- Présentation du rapport annuel 2021-2022 de la CSSPO ;
- Découpage des districts ;
- Politique de diversité des genres ;
- Procédure des balises pour les frais exigés aux parents ;
- Calendrier scolaire 2024-2025 ;
- Présentation du chantier : projets pédagogiques particuliers ;
- Politique Contributions financières exigées des parents ou des élèves ;
- Processus d'amélioration des cours d'école.

M. Jonathan Brulotte

Représentant de l'École des Deux-Ruisseaux au Comité de parents pour l'année 2022-2023

## **6. Recommandations du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024**

### **Projet éducatif**

Un travail phénoménal a été accompli cette année dans le but de renouveler le projet éducatif de l'école. Ce travail a été accompli par une multitude d'acteurs incluant membres du personnel, membres de la direction et parents d'élèves. Ceux-ci ont réfléchi, discuté et effectué des consultations pour élaborer une proposition de projet éducatif. L'état de travaux est tel qu'un manuscrit sera proposé au conseil d'établissement dans un futur proche.

Il sera alors de la responsabilité du conseil d'établissement de se pencher sur le fruit de ce travail et d'adopter un projet éducatif pour l'école. Il ne s'agit pas d'une tâche à prendre à la légère. Le projet éducatif apporte une vision qui influencera l'école durant plusieurs années.

J'invite donc les futurs membres du conseil à étudier les propositions avec beaucoup de sérieux, à poser des questions lors des séances du CÉ et à proposer des améliorations au besoin. L'adoption d'un projet éducatif qui provoque l'enthousiasme de toute la communauté scolaire est certainement un défi, mais sera un gage de succès pour l'école pour les années à venir.

### **Climat de travail au CÉ**

Le conseil d'établissement est l'instance idéale pour discuter du fonctionnement de l'école, des succès ainsi que des défis en intégrant les points de vue des parents, des membres du personnel ainsi que de la direction (qui a un rôle central dans le fonctionnement du CÉ même sans droit de vote).



La diversité des points de vue mène généralement à des discussions intéressantes qui améliorent le fonctionnement de l'école. Il arrive aussi que cette diversité de points de vue mette en évidence des divergences d'opinions qui se doivent d'être respectées, mais qu'il est préférable de ne pas ressasser inutilement. Le maintien d'une ambiance propice aux échanges étant absolument crucial au travail du CÉ, je recommande aux membres prochain CÉ de consciemment prendre un engagement à questionner, à écouter et à discuter dans le respect des différents points de vue.

### **Cour d'école et communication**

L'amélioration de la cour d'école a aussi été un sujet chaud qui a été l'objet de plusieurs discussions lors des rencontres du CÉ. Ces discussions ont mené à des demandes de financement et ultimement à des travaux de construction qui ont été effectués à la fin de l'année scolaire et durant l'été. Deux nouvelles structures de jeux ont ainsi été installées pour le plus grand bonheur des enfants.

Les actions spécifiques qui ont mené à ces travaux ont souvent dû être faites dans l'urgence pour satisfaire des dates butoirs très serrées autant pour le financement que pour l'exécution des travaux. La rapidité avec laquelle ces opportunités ont été saisies est une preuve du dévouement des membres de la direction et de plusieurs membres du personnel.

Une opportunité pour le CÉ dans ce contexte serait de s'assurer de concilier les opportunités ponctuelles qui se doivent d'être saisies rapidement avec la vision globale du développement de la cour qui a été discutée lors de rencontres du CÉ depuis de nombreuses années. Une attitude plus proactive de la part du CÉ à cet égard permettrait à la fois de meilleurs résultats concrets et une meilleure communication avec la communauté scolaire dans son ensemble.

Adopté par le Conseil d'établissement, le 28 septembre 2023

Résolution # CÉ-23-24-A-6

Le président,

M. Jonathan Boisvert  
5 septembre 2023

## Annexe A – Informations générales sur l'école

Voici quelques informations générales et données statistiques des dernières années sur l'école :

### Statistiques élèves

	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
<b>Nombres d'élèves</b>	649	666	725	789	751
<b>Nombres d'élèves inscrits aux Services de garde</b>	222	244	80	435	443
<b>Nombres d'élèves « dineurs »</b>	382	351	300	321	262
<b>Nombre de groupes de 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup></b>	26	27	27	27	26
<b>Nombre de groupes Préscolaire</b>	4	4	6	6	6
<b>Nombre de classes spécialisées</b>	2	2	0	0	0

## Annexe B – Composition de l'équipe-école

	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
<b>Enseignants – titulaires</b>	30	33	33	33	32
<b>Spécialistes</b> (musique, anglais, éducation physique)	9	9	9	10	8
<b>Orthopédagogues</b>	3	3	3	3	3
<b>Professionnels :</b>					
Psychologue	1	1	1	1	1
Orthophoniste	1	1	1	1	1
<b>Personnel de soutien :</b>					
Secrétaire	2	2	2	2	1
Agente de bureau	1	1	1	1	1
Tech. éducation spécialisée	4	4	3	3	2
Préposée aux élèves	2	1	1	1	1
Animatrice V.S.E.C*	1	1	1	1	1
Surveillants du diner	14	19	19	11	8
<b>Service de garde :</b>					
Technicienne	1	1	1	1	1
Éducatrice classe principale	1	1	1	1	1
Éducateurs	10	9	14	19	22
<b>Directrice</b>	1	1	1	1	1
<b>Directrice Adjointe</b>	1	1	1	1	1


\*Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire.

**Annexe C – Plan de l'emplacement des structures de jeux (phase 1)**



## Annexe D – fiche technique équipement cour d'école

(source : [www.jambette.com](http://www.jambette.com))




### Grimpeur Manta • J6-19006-5B

**CARACTÉRISTIQUES DE BASE**  
GROUPE D'ÂGE: 18 mois à 12 ans  
HAUTEUR DE CHUTE: 92" (2,3m)  
CAPACITÉ D'ACCUEIL: 20 enfants  
SURFACE REQUISE: 23' x 25' (7m x 7,6m)

---

**DESCRIPTION**  
Un grimpeur autonome très dynamique formé d'une unité Manta permettant une multitude de possibilités de grimpe.



### MOUVEMENTS CORPORELS



Grimper  
Elevé (10)



Se suspendre  
Elevé (9)

### ANCRAGES



**BÉTON COULÉ**  
Ce produit est ancré au sol par des bases de béton.

### MATÉRIAUX

#### MÉTAUX

**Poteau(x):** Tube d'aluminium d'alliage 6061-T6 de 5" (127mm) de diamètre extérieur, avec paroi de 0.125" d'épaisseur.

**Quincaillerie:** Acier inoxydable, de type antivandalisme.

**Attache(s):** Tube et plaque d'acier galvanisé à chaud

**Structure(s) arquée(s):** Tube d'aluminium d'alliage 6063-T52 de 2-3/8" (60mm) de diamètre extérieur, avec paroi de 0.154" d'épaisseur.

#### ENDUITS

**Peinture:** Poudre de polyester de série Z aux propriétés antibactériennes et antivirales, extrêmement résistante aux rayons ultraviolets et aux intempéries. (vc)

#### AUTRES MATÉRIAUX ET COMPOSANTES

**Câble(s):** Câble de 5/8" (16 mm) de diamètre composé de 6 torsions de 8 fils d'acier galvanisé, puis gainé de polyester noir, liés par des joints d'aluminium pressé.



Bal. arche 6' ht 4pl.(anti-enroulement) • L-07006

**CARACTÉRISTIQUES DE BASE**

GROUPE D'ÂGE: 18 mois à 5 ans

HAUTEUR DE CHUTE: 71" (1,8m)

CAPACITÉ D'ACCUEIL: 4 enfants

DIMENSION (LG x PR x HT): 3'4" x 22'0" x 6'1" (1m x 6,7m x 1,8m)

SURFACE REQUISE: 20' x 34' (6,1m x 10,4m)



**DESCRIPTION**

L'expérience de la balançoire n'a pas son pareil! Le piètement en forme d'arche assure une bonne stabilité tout en offrant un ensemble esthétiquement intéressant.

**ANCRAGES**



**BÉTON COULÉ**

Ce produit est ancré au sol par des bases de béton.

**MATÉRIAUX**

**MÉTAUX**

**Structure(s):** Tube d'acier de 2-3/8"(60mm) de diamètre extérieur.

**Embout(s):** Tube d'acier de 2-7/8"(73mm) de diamètre extérieur.

**Joint(s) porteur(s):** De type anti-enroulement 3 1/2". Fait d'une bague d'acier galvanisé à chaud roulant autour d'une bague de polyéthylène haute densité (HDPE)

**Chaîne(s):** À maillons d'acier soudés à tige de 1/4"(6mm) de diamètre.

**ENDUITS**

**Peinture:** Les pièces métalliques peintes sont grenillées à blanc, recouvertes d'une couche d'apprêt et d'un enduit à la poudre de polyester de série Z aux propriétés antibactériennes et antivirales, résistante aux rayons UV et aux intempéries.(vi)

**Galvanisation:** Joints porteurs et les chaînes sont galvanisés à chaud.